



**HAL**  
open science

## La commande publique d'architecture

Bernard Hamburger, Anne Querrien, Didier Rebois, Alain Thiébaud

► **To cite this version:**

Bernard Hamburger, Anne Querrien, Didier Rebois, Alain Thiébaud. La commande publique d'architecture: 1945-1975. [Rapport de recherche] 0097/79, Centre d'études et de recherches architecturales (CERA); Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts; Comité de la recherche et du développement en architecture (CORDA). 1979. hal-03089193

**HAL Id: hal-03089193**

**<https://hal.science/hal-03089193>**

Submitted on 28 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ministère de la Culture et de la Communication

3959



3030026290182

*ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES*

LA COMMANDE PUBLIQUE  
D'ARCHITECTURE  
1945 - 1975

Ministère de la Culture et de la Communication

LA COMMANDE PUBLIQUE  
D'ARCHITECTURE  
1945 - 1975

Bernard HAMBURGER  
Anne QUERRIEN  
Didier REBOIS  
Alain THIEBAUT

l'affirme l'ingénieur consulté : "Le bâtiment en retour, bien que détaché pour permettre le passage de la grue, constitue une suggestion pour l'organisation du chantier et pour l'ensoleillement, l'épure de l'architecte fait apparaître que les appartements à simple orientation placés dans ce grand corps de bâtiment au droit de l'alle en retour ont à l'équinoxe d'ensoleillement variant de 1h à 2h30 suivant le plan d'implantation. L'autorité de tutelle consultée pour accord, estime que les suggestions apportées par les bâtiments en retour justifient leur suppression". Dans la même esquisse recommandée l'architecte éliminera toute intention de projet et proposera des tours identiques avec une trame constructive uniforme.

725.1

HATI

LA COMMANDE PUBLIQUE D'ARCHITECTURE

1945 - 1975

Cette autocensure et cette soumission constituent la réalité de la pratique des architectes. Ils en ont toute autorité sur le projet et seuls les critères de décision de l'administration sont retenus comme pertinents. On cite souvent en exemple le retour des architectes invités à présenter leurs projets au directeur de la Caisse des Dépôts, grand maître dans l'art de la vexation : les architectes regardaient sans rien dire leur projet remanié par ce directeur qui déplaçait comme dans un jeu d'enfant les barres et les tours de la maquette ; et la docilité était le prix à payer pour obtenir la commande.

~~728  
CON~~

Pour sauver les apparences, l'administration prodiguait des discours rassurants : "Tout cela ne met pas en cause ni l'architecture, ni même sa liberté"... "Les projets permettent à peu près toutes les compositions de plan, masse : ils ne se limitent pas comme on l'a cru à quelques bâtiments types, ils présentent de multiples variantes. En bâtiment long comme en bâtiment plot ou

Recherche réalisée pour le CORDA n° 77 7304100202 7501  
Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie

Nous remercions J.P Epron et B. Fortier pour l'aide apportée dans la recherche et Marie-Anne Sichére pour sa collaboration efficace pendant la mise au point de cet ouvrage.

BIBLIOTHÈQUE  
U.P. 3

3959

danados 3

l'affirme l'ingénieur consulté : "Le bâtiment en retour, bien que détaché pour permettre le passage de la grue, constitue une suggestion pour l'organisation du chantier et pour l'ensoleillement, l'épure de l'architecte fait apparaître que les appartements à simple orientation placés dans ce grand corps de bâtiment au droit de l'aile en retour ont à l'équinoxe une durée d'ensoleillement variant de 1h à 2h30 suivant le plan d'implantation. L'autorité de tutelle consultée pour accord, estime que les suggestions apportées par les bâtiments en retour justifient leur suppression". Dans sa 6ème esquisse recommencée l'architecte éliminera toute intention de projet et proposera des tours identiques avec une trame constructive uniforme. L'accord de l'autorité de tutelle sera immédiat car "la standardisation et l'organisation du chantier se trouveront de ce fait notablement améliorées".

Cette autocensure et cette soumission constituent la réalité de la pratique des architectes. Ils ont perdu toute autorité sur le projet et seuls les critères de décision de l'administration sont retenus comme pertinents. On cite souvent en exemple la terreur des architectes invités à présenter leurs projets au directeur de la Caisse des Dépôts, grand maître dans l'art de la vexation : les architectes regardaient sans rien dire leur projet remanié par ce directeur qui déplaçait comme dans un jeu d'enfant les barres et les tours de la maquette ; et la docilité était le prix à payer pour obtenir la commande.

Pour sauver les apparences, l'administration prodiguait des discours rassurants : "Tout cela ne met pas en cause ni l'architecture, ni même sa liberté"... "Les projets permettent à peu près toutes les compositions de plan, masse : ils ne se limitent pas comme on l'a cru à quelques bâtiments types, ils présentent de multiples variantes. En bâtiment long comme en bâtiment plat ou en tour, n'importe quel nombre d'étages est possible. Des cellules spéciales pour angle droit sont toujours prévues et même pour angle obtu. Certaines façades peuvent varier, l'architecte peut donc composer des volumes avec

...

de nombreux degrés de liberté en sachant ce qui lui en coûte".

Cette représentation du jeu architectural par l'administration fonctionne sans aucun élément de renvoi ni de figuration par rapport à une situation réelle et la prive de toutes références sur quoi baser la conception. Seul le rendement du chantier et la volonté de productivité est la référence occultée de ce jeu abstrait de tours et de barres.

Les architectes n'étaient prêts à reprendre à leur compte cette idée abstraite de la composition qu'en la reliant à un système de valeur, à une représentation de l'architecture éternelle. Il s'agit de renforcer la coupure entre architecture et construction et de survaloriser cette dimension abstraite pour légitimer leur position sociale. Le projet peut être éliminé pourvu que ce soit au nom d'une doctrine qui montre comment l'architecture ayant intégré ses nouvelles contraintes est rattachée à des valeurs intemporelles. "La préfabrication peut être à la base d'une architecture caractérisant son époque à l'égal du classicisme ou du gothique, capable peut-être de rendre moins cruel le souvenir de tant de choses de qualité à jamais disparues. En effet l'obligation de composer suivant une loi modulaire est une discipline salutaire obligeant l'architecte à chercher l'expression dans le rythme et la proportion au détriment de pittoresque arbitraire". (Pol Abraham, "L'architecture préfabriquée").

de couvrir le défaut de performance qui en résultait. C'est ainsi que l'architecture a été réduite à un jeu de construction dont l'ensemble des éléments devait être au maximum défini, de manière à laisser aux architectes un nombre de degrés de liberté réduit, de manière à assurer une qualité moyenne de prestations convenable.

En fait tout était à inventer dans la mesure où les modes de travail développés par une architecture élitiste n'étaient pas financièrement transposables à une architecture de masse, et qu'inversement les modes de

## CHAPITRE II

### LE TRAVAIL ARCHITECTURAL POUR L'ADMINISTRATION

L'administration a cru pallier les insuffisances du travail architectural, l'incapacité de la profession, du fait de son organisation hiérarchique et malthusienne, à couvrir l'ensemble de la France de prestations d'égale qualité. Comment réduire l'écart considérable entre le type d'architecture à tendance monumentale produit par les architectes des Bâtiments Civils et des Palais Nationaux et les architectures variées produites par des architectes de province "mal formés" ou régionalistes ? La réduction de cet écart a été en effet indispensable à une politique nationale du logement comme à la réalisation de la réforme pédagogique dont l'objectif essentiel était la démocratisation de l'enseignement" c'est-à-dire l'accueil de tous les enfants jusqu'à 16 ans dans les mêmes locaux ou du moins dans des locaux équivalents.

Devant ces disparités, l'administration a été amenée à opérer une réduction par le bas et à adopter une définition du travail architectural adaptée aux architectes les moins compétents. Elle se devait de définir les moyens de couvrir le défaut de performance qui en résultait. C'est ainsi que l'architecture a été réduite à un jeu de construction dont l'ensemble des éléments devait être au maximum défini, de manière à laisser aux architectes un nombre de degrés de liberté réduit, de manière à assurer une qualité moyenne de prestations convenable .

En fait tout était à inventer dans la mesure où les modes de travail développés par une architecture élitiste n'étaient pas financièrement transposables à une architecture de masse, et qu'inversement les modes de

...

sécurité isolent par ailleurs des espaces environnants, créant une réalisation architecturale locaux ne semblaient pas capables d'une extension à des programmes d'une ampleur plus importante. De cette double proposition il semble qu'on n'ait que très rarement tenté d'explorer le deuxième membre et qu'on ne se soit attaché qu'au développement du premier sur lequel se rencontraient administrateurs et tenants du discours architectural : transférer les modèles élaborés par l'élite dans la production de masse.

On assiste dès 1952 à une sorte de rationalisation de la hiérarchie constatée au sein de la profession architecturale. L'administration, poussée par les entreprises auxquelles elle s'était adressée dans la recherche de matériaux fabriquables en grandes séries et de techniques de construction plus économiques, distingue assez rapidement des "architectes de conception" dits au début "d'ensemble" qui définissent les règles d'un jeu constructif, et les "architectes d'opération", appelés seulement à oeuvrer au sein des règles définies par les premiers, et qui seront eux en nombre suffisant pour la surveillance des chantiers et la réalisation de chaque cas particulier.

Lorsque l'administration dit : "La composition architecturale serait rendue plus aisée par l'utilisation d'éléments normalisés" (note interne au Ministère de l'Education Nationale, de 1952), il est évident qu'il s'agit de la composition par des "médiocres" non susceptibles de réaliser des compositions architecturales convenables, incapables de contrôler toutes les dimensions du travail architectural, dont la plupart sont par conséquent incorporées aux données : surfaces et dimensions des locaux, matériaux. "Le rôle de l'architecte demeure essentiel. C'est à lui qu'incombent l'implantation et la disposition des locaux en fonction des données locales et notamment du terrain" (suite de la même note de 1952).

L'architecte empile, dispose, des fragments sociaux. On met en valeur la fluidité des circulations, sans égard pour la communauté humaine, prise dans son ensemble, qu'il n'a pas à faire exister. En tant qu'ensemble le bâtiment n'est situé que par rapport au terrain que les conditions de

sécurité isolent par ailleurs des espaces environnants, créant une rupture très nette entre les constructions publiques et le tissu urbain limitrophe. Dans les études de projets, la morphologie urbaine au sein de laquelle le bâtiment s'insère, n'est jamais prise en compte. Le travail d'adaptation au terrain se limite au calcul des fondations et la taille normalisée du terrain conduit toujours à un plan masse de même type : groupes de bâtiments au sein d'un terrain vide. La détermination nationale des matériaux de façade, de la trame etc... rend de plus impossible la prise en compte de la typologie architecturale locale.

Le travail architectural, et ses conditions, contribue donc à produire la séparation des constructions publiques d'avec la cité. Un espace public national s'affirme comme tel.

Cette organisation du travail architectural qui commence à se mettre en place dès 1952 demeure à travers toute la période de construction industrialisée massive. C'est au cours de la mise au point des catalogues de modèles qu'elle prend même toute sa consistance. L'objet des concours "Conception-construction" semble avoir été plutôt de réaliser la délégation d'une opération entière à une équipe architecte-entreprise. Les limites de capacité de contrôle d'exécution d'une agence d'architectes sont bien inférieures aux exigences de série d'une entreprise pour industrialiser ses procédés de fabrication.

De plus, il est impossible de maintenir l'unicité de l'architecte sur une même opération industrielle, sans encourager une monopolisation du travail difficilement acceptable par les architectes locaux. Les concours "Conception-construction" ont cependant permis de dégager des listes d'équipes architecte-entreprise auxquelles a pu être demandée la confection de modèles, mais dans une inversion à traiter, on le change de nature : on demande à l'architecte de remplacer la procédure d'adjudication et d'appel d'offres auprès des entre-

prises par une entente préalable, et de vérifier qu'elle a lieu aux meilleures conditions. "Le but à atteindre étant une exécution rapide des rapports architecte-entreprise, puisqu'alors que le concours "Conception-construction" se déroule entre architectes, les modèles sont établis par les entreprises avec des architectes publicistes. A tel point qu'à partir des années 66-67, quand les constructions industrialisées battent leur plein, les architectes concepteurs des modèles de constructions scolaires qui examinent les projets ne sont jamais mentionnés par les commissions. Seuls apparaissent dans les délibérations les entreprises détentrices des modèles et les architectes d'opérations.

#### 1) Un service libéral administratif

Au moment du lancement des concours "Conception-construction", le souci d'économie est subordonné au souci de rapidité. Il s'agit de réaliser le plus possible dans le plus court laps de temps possible. Moins cela coûtera, plus sur un budget donné il sera possible de réaliser. La durée de l'étude des solutions les plus économiques doit elle-même être réduite, notamment par la réalisation d'un ensemble d'opérations à la suite d'une étude unique. C'est le mécanisme des commandes groupées, d'autant plus économique en temps qu'il allège les procédures de contrôle puisque de chaque projet sont déjà connus, par l'agrément antérieur, les matériaux, les cellules de base, le niveau de qualité atteint, et qu'il ne reste plus pour chaque opération qu'à vérifier le bien fondé du plan masse et le respect du programme.

La simplification extrême des programmes est la condition de cette réduction acharnée des délais. Les délais d'études excluent toute recherche sur l'espace. On estime que plus la portée des études est limitée, plus il y a de chances d'obtenir des solutions valables dans le temps imparti. Mais il est clair qu'à limiter ainsi le problème à traiter, on le change de nature : on demande à l'architecte de remplacer la procédure d'adjudication et d'appel d'offres auprès des entre-

...

prises par une entente préalable, et de vérifier qu'elle a lieu aux meilleures conditions. "Le but à atteindre étant une exécution rationnelle sans à coups ni fausse manoeuvre dans les délais les plus courts, les plans dressés par l'architecte ont été établis avec le maximum de précision." (n° 242 du concours "Conception-construction" de l'Education Nationale).

Chaque architecte propose sa solution et les solutions sont comparables puisque toutes définies par un parti architectural pratiquement identique aux détails de façade et de matériaux près. L'architecte est traité comme une sorte de publiciste du procédé de l'entreprise qu'il a choisie : les différences entre les projets tiennent aux différences entre les procédés. Il n'est pas sûr que l'économie financière a toujours suivi lors de l'adaptation des projets aux conditions réelles d'implantation et de programme.

L'économie du travail architectural se trouve profondément modifiée par ce déplacement de la commande. Choisir une entreprise pilote et un procédé constructif en est l'enjeu essentiel. L'architecte se fait en quelque sorte le promoteur, le vendeur de ce procédé aux maîtres d'ouvrage ou aux collectivités locales, pour le compte de l'administration centrale, promoteur assez particulier puisque par les ordres donnés aux entreprises il doit s'assurer qu'elles travaillent au plus juste prix, en faisant le minimum de bénéfices. En fait, il joue un rôle assez proche de celui que lui fait jouer la promotion immobilière privée, soucieuse avant tout des bénéfices des propriétaires fonciers y compris au détriment des entreprises. Les entreprises vont d'ailleurs souvent être mises en faillite par le non respect des engagements verbaux de l'administration dans le domaine des procédures de passation des marchés publics.

Le rôle de publiciste donné aux architectes par ces concours n'est pas seulement borné au dessin, au rendu, à l'habillage idéo-

...

logique des procédés de construction définis par les entreprises et les bureaux d'études. Il leur est demandé de choisir au sein de la multiplicité des procédés proposés par les entreprises ceux avec lesquels ils aimeraient travailler, ceux qui coûtent le moins cher et se montent le plus vite. Le dessin demandé a pour but de faire la preuve de la possibilité de travailler avec le procédé choisi, de le faire jouer pour éviter une trop grande apparence industrielle.

Voici l'objet du concours "Conception-construction" de l'Education Nationale défini d'après le cahier des clauses administratives et financières : "Rechercher les solutions de construction associant l'ensemble des corps d'Etat dans une technique coordonnée présentant sur le plan de la qualité, de l'économie et de la rapidité de la mise en oeuvre, des avantages indiscutables par rapport aux techniques habituellement employées dans les constructions scolaires. Ce concours tout corps d'Etat avec un jugement global, a pour but de sélectionner des types de construction répondant à des exigences définies qu'il conviendra ensuite d'adapter à chaque cas particulier. Cette adaptation portera d'une part sur la construction elle-même et sur les équipements de locaux et d'autre part sur les travaux d'aménagement extérieurs aux bâtiments pour permettre de réaliser les différents établissements dont l'urgence aura été reconnue nécessaire, en fonction de programmes pédagogiques possédant chaque fois des caractéristiques propres".

Compte tenu de l'état du marché des entreprises que le dépouillement du concours révèle encore attachées aux procédés traditionnels : ossature en béton armé coulée sur place et remplissage en matériaux divers, il est même demandé aux architectes d'imaginer, en relation avec les entreprises, des procédés constructifs nouveaux. L'innovation tiendrait notamment à une modification des rapports entre corps d'Etat.

...

Mais la normalisation poussée du programme, où la définition des espaces va jusqu'à l'existence de plans types, conjuguée à l'absence de volonté des architectes d'agir sur les relations entre corps d'État, engage cette recherche de procédés nouveaux vers la seule préfabrication des éléments de façade ou de plancher, dans un cadre dimensionnel rigoureux, propre au programme Education Nationale. Or des matériaux ou des procédés intégrables à un travail architectural normal exigent au contraire un grand jeu dimensionnel.

Il y a déplacement de la commande du rôle de conception de la production de l'espace vers le seul rôle de coordination et de contrôle des corps de métiers, des entreprises. L'architecte est en quelque sorte intégré au service administratif comme échelon intermédiaire d'adaptation de ses exigences, dans la mesure où ce service est incapable de traiter directement avec le monde des entreprises, trop dispersé notamment. D'où l'importance du statut libéral mais assermenté des architectes. De même l'architecte d'opération ne reçoit pas tant une commande d'architecture - le travail d'adaptation au terrain de projets aussi normés relève bien plus des bureaux d'études calculateurs de fondations spéciales - qu'une commande d'interlocution avec les collectivités locales et avec les maîtres d'ouvrage .

Il faut croire que la manoeuvre connaissait pas mal de ratés, puisque le décret sur l'ingénierie institutionnalise dans cette position médiatrice entre Etat et collectivité locale ou maître d'ouvrage un nouvel interlocuteur, le conducteur d'opération qui la remplit avec des méthodes radicalement différentes. L'architecte renvoyé vers le rôle de concepteur est amené à redéfinir son travail, d'autant que les nouvelles données économiques ne poussent plus à bétonner ou à métalliser à outrance, et définissent de nouvelles exigences par rapport à la phase précédente.

...

Dans la mesure où le renouvellement du parc de bâtiments ne peut plus être envisagé comme solution à l'absence de satisfaction de leurs usagers - on notera au passage que l'économie de la phase précédente était donc celle du provisoire permanent - chaque bâtiment doit prévenir les critiques par l'adoption de nouveaux critères de qualité.

## 2) Un test de servilité

Le directeur de l'Équipement Scolaire, Universitaire et Sportif au cours d'une communication au Conseil Général des Bâtiments de France a déjà proposé d'engager la recherche architecturale sur des voies nouvelles en 1963. Mais le représentant de la direction du Budget lui a répondu que le changement d'orientation envisagé était incompatible avec la politique de stabilisation des prix. Derrière cet argument massue - qui condamnait une politique à moyen terme au nom d'une politique conjoncturelle -, se dressaient les promesses faites aux industriels du bâtiment et surtout aux entreprises de constructions métalliques, de séries de marchés continues sur plusieurs années. Quelques jours plus tard, le D.E.S.U.S était chargé et le nouveau D.E.S.U.S engageait à une allure record la construction des "C.E.S. industrialisés". Ces enjeux économiques se lisaient d'autant mieux qu'alors que les propositions de constructions métalliques étaient très minoritaires parmi les réponses au concours "Conception-construction" de l'Éducation Nationale (à peine 10 %), les entreprises de constructions métalliques se sont fait attribuer un tiers du marché pour les premières années du programme de constructions industrialisées. Les faillites ont suivi, car ces entreprises étaient incapables de mettre en oeuvre un tel volume de travail avec les aléas de la passation des marchés publics et l'absence d'arrière et de possibilités d'amortissement des investissements, constitués pour les entreprises concurrentes, bétonnières, par un vaste carnet de commandes dans d'autres domaines.

...

Il est apparu brutalement que l'administration n'avait nullement confié aux architectes la mission de tester la capacité des entreprises de répondre à ses programmes, que même cette commande relativement traditionnelle de jouer le rôle d'intermédiaire entre administration et corps d'État avait disparu. Ce qui avait été détecté par le concours c'est que les architectes acceptaient de se mettre au service des entreprises et de les aider à vendre leurs procédés constructifs en les adaptant aux programmes des administrations commanditaires.

### 3) Industrialisation du bâtiment ou bureaucratisation de la construction

Dans toute cette période, on constate une forte identité des propos tenus sous les deux titres "parti architectural" et "système constructif", sauf dans les cas où il est admis que le parti architectural est déterminé par le plan type.

On peut se demander si les authentiques interlocuteurs de l'administration dans ces concours n'étaient pas les bureaux d'études à l'agrément desquels elle venait juste de procéder, et dont elle voulait jauger les effets de l'insertion dans le processus de construction, à un moment où les architectes s'estimaient encore capables de contrôler l'ensemble des corps d'État, malgré le degré de technicité croissant des procédés mis en oeuvre et surtout des calculs de contrôle de qualité. Les architectes non formés à ces calculs ne pouvaient être les agents qui exigeraient des entreprises une meilleure qualité pour le même prix et qui surtout soumettraient cette exigence de qualité à une grille analytique en détaillant chacun des éléments constitutifs, comme il est de règle chez les ingénieurs, et comme le travail est distribué dans les bureaux d'études. A chaque élément de construction, à chaque matériau est associé un staff spécialisé. Chez les architectes au contraire la démarche qui se veut synthétique entraîne une division du travail de l'agence selon les étapes du processus de travail architectural, selon

la nature des documents à rendre successivement, mais dans une vision toujours globale de la construction à réaliser. Un jugement qui obéit à une grille analytique sélectionne implicitement les candidats appelés à s'y soumettre : ce sont les organismes dont le fonctionnement obéit à cette grille. Quand bien même les architectes seraient toujours considérés comme les seuls interlocuteurs de la commande administrative, la transformation de la commande en ce sens les oblige soit à s'associer avec un bureau d'études, soit à en créer un au sein de l'agence en modifiant l'organisation du travail caractéristique de celle-ci. Cette modification va très loin, puisque la nature des relations entre staffs spécialisés de bureaux d'études et métiers d'agence n'est pas la même, la coordination des travaux étant différente. Or la confection d'une grille de jugement de plus en plus perfectionnée a été une préoccupation constante de l'administration depuis 1945. Il fallait rendre le plus précisément comparables les dossiers fournis par les architectes, et notamment le coût, indiqué comme devant être celui de la construction. Pratiquement, il fallait arriver à définir des échelles de mesure de chacune des qualités exigées, et sur ces échelles un niveau de prestation normal. La définition de ces grilles par les ingénieurs, notamment du C.S.T.B, isolait chaque qualité l'une de l'autre, alors que les architectes par formation et sensibilité jouaient plutôt sur leurs relations aboutissant au résultat par une tout autre démarche que celle qui leur était brutalement imposée. Leur démarche ne cherchait pas sur chaque dimension de qualité ainsi définie un niveau de qualité maximal, d'où sa remise en question. Elle cherchait plutôt à définir un niveau de qualité raisonnable par ajustements mutuels des différentes prestations. Avec l'intervention des bureaux d'études, c'était peut-être la fin de l'architecture de l'honnête homme, du convenable, la fin d'une certaine échelle, soumettre au matériau que lui propose l'entreprise et notamment à ses normes dimensionnelles que le bureau d'études a calculées d'av...

conformes à la commande administrative.

et l'entrée dans une ère de rationalisation, d'améliorations permanentes, l'adoption d'une échelle linéaire, caractéristiques du versant bureaucratique plus que capitaliste du monde industriel. Peut-on parler d'une bureaucratisation de l'architecture, ou de la construction, qui conduirait à minorer voire à rendre impossible la geste architecturale, le travail de mise à l'échelle et de dimensionnement approché ?

Le problème n'est pas propre aux architectes. Il se rencontre également chez les ingénieurs, chez les spécialistes du génie civil par exemple. Les calculs de résistance des matériaux, les coefficients de sécurité, etc. l'éventualité d'une mise sur ordinateur de tout le travail de calcul des ponts, font du tracé à main levée d'un pont, de l'invention dans ce domaine, une perspective de moins en moins probable. Or ces techniques nouvelles de calcul, ces exigences de sécurité, alourdissent très nettement les silhouettes et ferment la voie d'une recherche qui pourrait notamment porter sur les insuffisances de la formalisation mathématique existante pour traiter certains problèmes spatiaux que les architectes et ingénieurs inventifs ont résolu jusqu'ici grâce à des études de maquettes, par des méthodes spécifiquement architecturales, puisque fondées sur le changement d'échelle.

Cette bureaucratisation de la construction peut s'exercer soit vers l'amont par la transformation analytique du travail de conception, soit vers l'aval par la conception de procédés de construction à appliquer par les entreprises pour améliorer la qualité de leurs prestations ou diminuer leurs coûts. Les bureaux d'études se font donc bureaux de méthodes, soit pour les architectes, soit pour les entreprises. Mais en normalisant le produit de l'entreprise, ils le rendent indiscutable puisque déjà contrôlé, et diminuent le pouvoir de négociation de l'architecte qui doit alors se soumettre au matériau que lui propose l'entreprise et notamment à ses normes dimensionnelles que le bureau d'études a calculées d'avance

D'où la préférence pour ces ateliers, car les risques courus sont bien conformes à la commande administrative. C'est ce type de rationalisation qui est préféré par les leaders de bureaux d'études, plutôt que l'intégration au travail de conception architecturale (cf. Rapport Barets). La conception des procédés de préfabrication par ces bureaux d'études se moule à l'organisation traditionnelle du marché du bâtiment, par chantiers successifs, pour lesquels à chaque fois sont réinstallées les machines. Il s'agit plus d'une rationalisation des méthodes des entreprises qui leur permet une relative économie d'emplois, un plus gros chiffre d'affaires avec la même main d'oeuvre, que d'une industrialisation véritable, puisqu'il y a peu d'investissements. La démarche est centrée sur le travail et non sur le capital.

Une fois le système constructif adopté, rodé et confirmé par la réalisation de quelques établissements conformes au modèle, la voie est ouverte pour une recherche sur la couverture par le même système de besoins fonctionnels différents, pouvant s'inscrire dans des volumes de modules dimensionnels semblables: "Alors que chaque opération conçue de toute pièce par un architecte est qu'on le veuille ou non, une aventure parfois très heureuse, parfois beaucoup moins, le modèle industrialisé permet la correction très concrète de ses imperfections. On part chaque fois du résultat du cas précédent. Et cette démarche caractérise vraiment l'esprit industriel" (Guy Le Meur, chef du Service Technique des Constructions Scolaires, "L'industrialisation comme solution du problème", in "Architecture scolaire et pédagogie nouvelle", la Documentation Française 1976).

Cependant, cette ouverture industrielle n'existe pas réellement. Les ateliers de préfabrication foraine, dans lesquels on modifie la taille des moules pour chaque chantier, ne demandent pas d'imaginer le réinvestissement des éléments réalisés dans de nouveaux programmes.

...

D'où la préférence pour ces ateliers, car les risques courus sont bien moindres, comme l'ont prouvé les faillites des entreprises de constructions métalliques. Cette obligation d'innovation fonctionnelle, sinon architecturale, puisque les termes du dimensionnement approché sont imposés par le système constructif, a été particulièrement sensible dans l'expérience de GEEP-Industrie, promoteur de nombreux établissements expérimentaux, calculés pour faire effet de modèles et provoquer des adjonctions de bâtiments spécialisés aux bâtiments existants. Ainsi se serait maintenu ouvert le marché après sa saturation en éléments de première génération. Il s'agit alors de l'organisation d'une politique de fuite en avant du type de celle qu'on peut connaître dans l'industrie automobile, mais difficilement compatible avec les modes traditionnels de gestion de l'administration qui exigent que tout effort particulier témoigne de son succès par son abandon.

#### 4) Commande et contrôle

Cette évolution de la commande opère le transfert progressif des contrôles en amont par une politique préventive.

Il s'agit d'isoler les problèmes communs à tous les projets pour borner le contrôle à l'examen des problèmes singuliers posés par chaque opération. La normalisation des prestations à fournir et des éléments de construction, des plans, l'agrément national de matériaux homologués permettent à nouveau de renvoyer à l'échelon départemental et à un niveau inférieur de la hiérarchie l'examen de la conformité des projets avec la réglementation ou les modèles agréés dont ils sont issus.

La mise en place de grilles de jugement pour faciliter le travail de contrôle est un des moyens les plus sensibles de transformer la commande, d'ordonner le passage de la démarche synthétique de l'architecte

...

L'architecture n'est-elle que ce qu'énonce, ce que produit la  
à la démarche analytique de l'ingénieur et du bureau d'études, d'assimiler  
l'architecture à la construction ou à l'observance stricte des besoins  
fonctionnels. En effet seules ces deux préoccupations sont mentionnées  
par les grilles successives que nous avons rencontrées.

Avec les concours "Conception-construction", la recherche de  
rationalisation implique un examen plus fonctionnel des éléments de  
construction. On ne se borne plus à détailler les matériaux et leurs  
qualités, mais on analyse également la stabilité, les liaisons, la durabilité,  
l'entretien, l'étanchéité et la sécurité, les isolations phoniques et ther-  
miques, la correction acoustique. C'est la découverte importante au sein  
de l'administration de l'Education Nationale que la qualité d'un bâtiment  
scolaire ne se juge pas du seul point de vue de la facilité de la surveillance,  
mais de plusieurs autres points de vue, ce qui ouvre la possibilité d'un  
remaniement important de l'espace scolaire, même si cette découverte  
a lieu sur des plans-types restés traditionnels. Ceci marque l'entrée  
de l'espace scolaire dans l'ère du fonctionnalisme et des objets possibles  
des théories architecturales modernes.

Cependant, les réunions du jury du concours "Conception-construction"  
de l'Education Nationale consacrées à l'élaboration de la grille montrent  
une certaine inertie de l'administration par rapport aux potentialités  
ouvertes par son initiative. Le chef du service des constructions scolaires  
propose en effet de procéder comme dans la période précédente à un  
jugement sur les matériaux, en réservant à un second temps un jugement  
plus proprement architectural. Les architectes membres du jury, quoique  
minoritaires, font finalement prévaloir, grâce à la pression de l'ordre  
des architectes, un double jugement par les architectes et les ingénieurs  
sur la même grille :

- 50 points pour le système constructif
- 30 points pour la qualité des matériaux
- 20 points pour la mise en oeuvre.

...

L'architecture n'est-elle que ce qu'énonce, ce que produit la personne reconnue comme architecte, par sa formation et sa cotisation à l'ordre, sans autre critère de reconnaissance objectif. Le rapport de forces créé par l'ordre des architectes, décidé à empêcher le déroulement du concours si la profession n'y est pas suffisamment respectée, conduit en effet à cette corporatisation de l'architecture. Elle se combine aisément avec l'acceptation des critères fonctionnels et analytiques des ingénieurs qui dictent l'organisation de la grille le long de laquelle sera énoncée une double parole : celle des architectes, celle des ingénieurs, parole minorée pour les architectes par l'acceptation d'une démarche étrangère avec laquelle il faut sans cesse composer, et qu'on impose aux auteurs des projets ainsi contrôlés.

Les projets en effet doivent s'énoncer dans la langue analytico-fonctionnelle promue au rang de langue unique de la construction.

##### 5) La réconciliation dans la norme

Dans le domaine de l'Education Nationale, où on a connu des plans types très stricts à tous les moments d'intense construction scolaire, on est tenté de croire au discours de l'administration qui laisse entendre que l'espace ainsi règlementé n'est que l'expression des besoins fonctionnels calculés au plus juste et que la commande émane très directement de l'usager administratif. Or, si on regarde ce qui se passe dans des périodes floues où l'administration n'a pas encore arrêté de position officielle, comme dans l'immédiat après guerre par exemple, on s'aperçoit que les architectes lui proposent des solutions, des évaluations de ses problèmes, parmi lesquelles elle va choisir, en éliminant ensuite radicalement les autres potentialités. C'est ainsi qu'un numéro d'Architecture d'Aujourd'hui d'avril 1949 présente sur le problème des constructions scolaires deux positions architecturales : l'une consiste à construire des écoles adaptées aux pédagogies nouvelles, à un recensement de besoins fonctionnels

...

différent de celui de l'Education Nationale ; l'autre consiste à chercher des procédés de préfabrication pour réaliser rapidement et en quantité ce qui avant guerre n'était fait qu'au coup par coup sans remettre en question le programme existant.

A Marseille, par exemple, sont réalisées en une année une cinquantaine d'écoles primaires grâce à un prétaillage des pierres à une dimension unique pour tous les chantiers, des planchers en béton céramique préfabriqués, des ferraillements identiques, et bien sûr une conception architecturale unique. Cette répétitivité organisée permet d'économiser travail de conception et d'installation des chantiers, et de réduire les coûts suffisamment pour faire tenir une réalisation massive dans un budget annuel. Cet exemple est souvent cité dans les documents internes au Ministère pour montrer le bien fondé de la solution industrialisée, alors qu'il n'y correspond pas. Ces écoles ont été conçues par l'agence Egger-Pouillon. De ces deux positions architecturales en présence en 1949, l'Education Nationale a évidemment choisi celle qui la respectait comme détentrice du bon usage de l'espace scolaire. Choix d'autant plus évident que les solutions architecturales propres à des pédagogies nouvelles étaient assorties de systèmes constructifs traditionnels, inaptes à en assurer la production à grande échelle, sans parler des adaptations à envisager dans la formation des maîtres.

Mais les pôles de ce choix réduisaient l'architecture à l'un seulement des trois termes qui la constituent : *venustas*, *firmitas* et *commoditas*. En fait, l'architecture était absente de démarches pour qui la variété des solutions architecturales était liée par une relation biunivoque à la variété des programmes ou des systèmes constructifs, alors que précisément l'architecture commence avec la possibilité d'offrir une diversité de solutions spatiales pour un même programme et un même système constructif. Cette éclipse de l'architecture nous semble l'aboutissement de la convergence du mouvement moderne (fonctionnaliste et constructiviste) et de l'académisme au sein de l'Ecole. La nécessité pour l'aca-

démisme de reconnaître au sein de la diversité des solutions architecturales la meilleure, aboutit à l'établissement de cette relation biunivoque lorsque les termes des solutions sont définis par les théories du mouvement moderne, et à la constitution du modèle comme objet de la recherche architecturale.

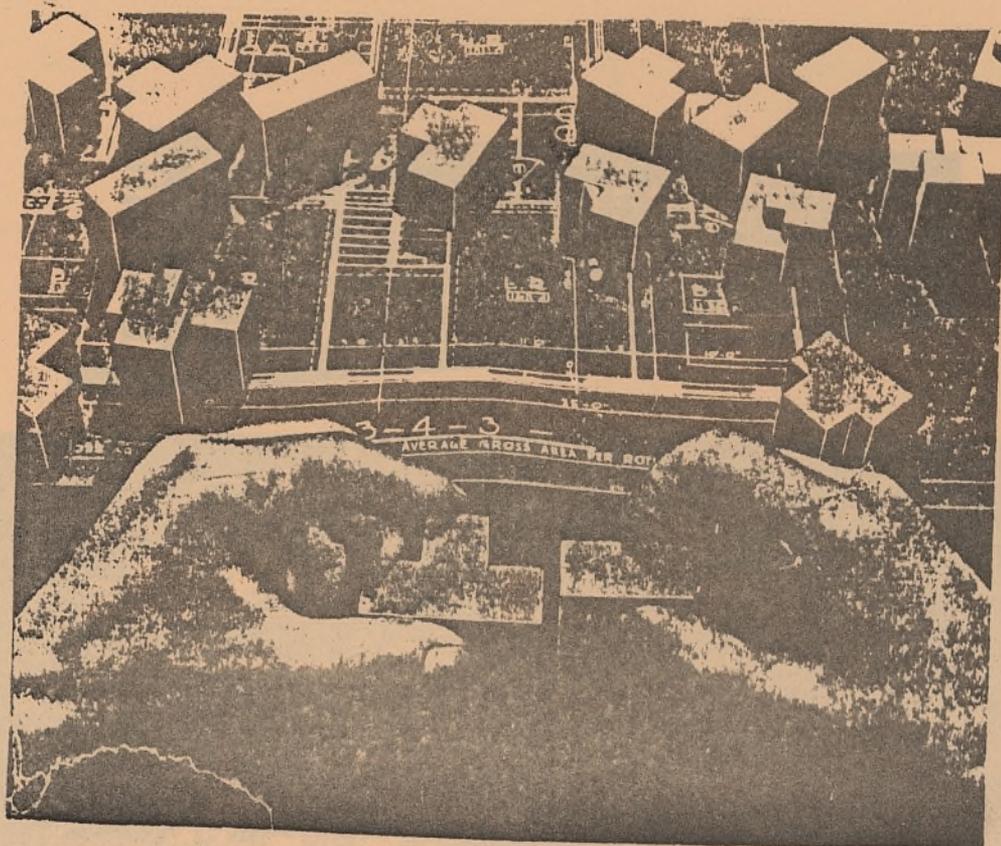
Alors que la *commoditas* lie l'architecture au client et la *firmitas* à l'entreprise, la considération de la *venustas* est indispensable à l'existence de l'architecture comme champ de médiation entre les deux autres termes, insertion de la construction dans le social, dépassement de la simple entente client-entreprise, dérive à partir de la fonction de relation entre eux. L'oubli de la *venustas* réduit l'architecte au rôle de dessinateur, metteur en formes et en dimensions ou adaptateur à une solution constructive imposée. C'est cette réduction qu'organise la formation même de l'architecte en le prenant en tenailles entre ces deux théories réconciliées.

Dès lors on peut affirmer que la commande administrative ne fait qu'entériner les codes que se donne la profession elle-même, notamment dans ses positions dominantes : architectes déjà détenteurs de commandes importantes, soucieux d'assurer les lendemains d'agences nombreuses.

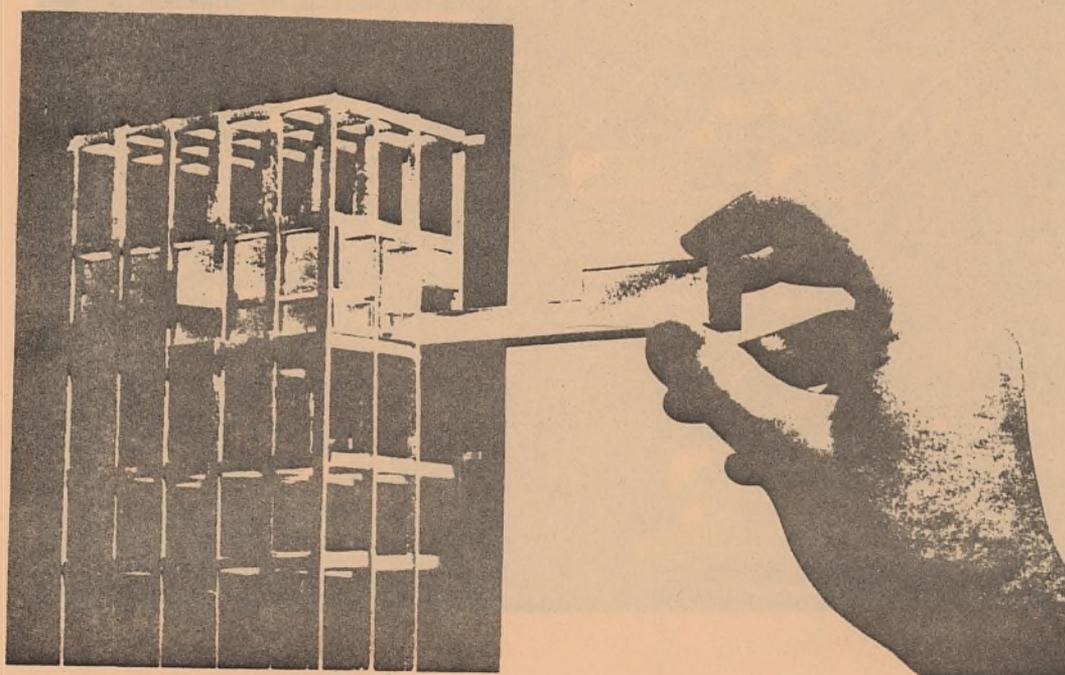


Le jeu de construction : (1) Le travail architectural se ramène à un jeu de construction de volumes à partir d'un langage des modules réduits où chaque élément est visible et échappé à l'architecte  
 (2) Il représente aussi la transformation de logement en atelier manipulable par les architectes (le duplex de l'unité d'habitation).

### LE TRAVAIL ARCHITECTURAL

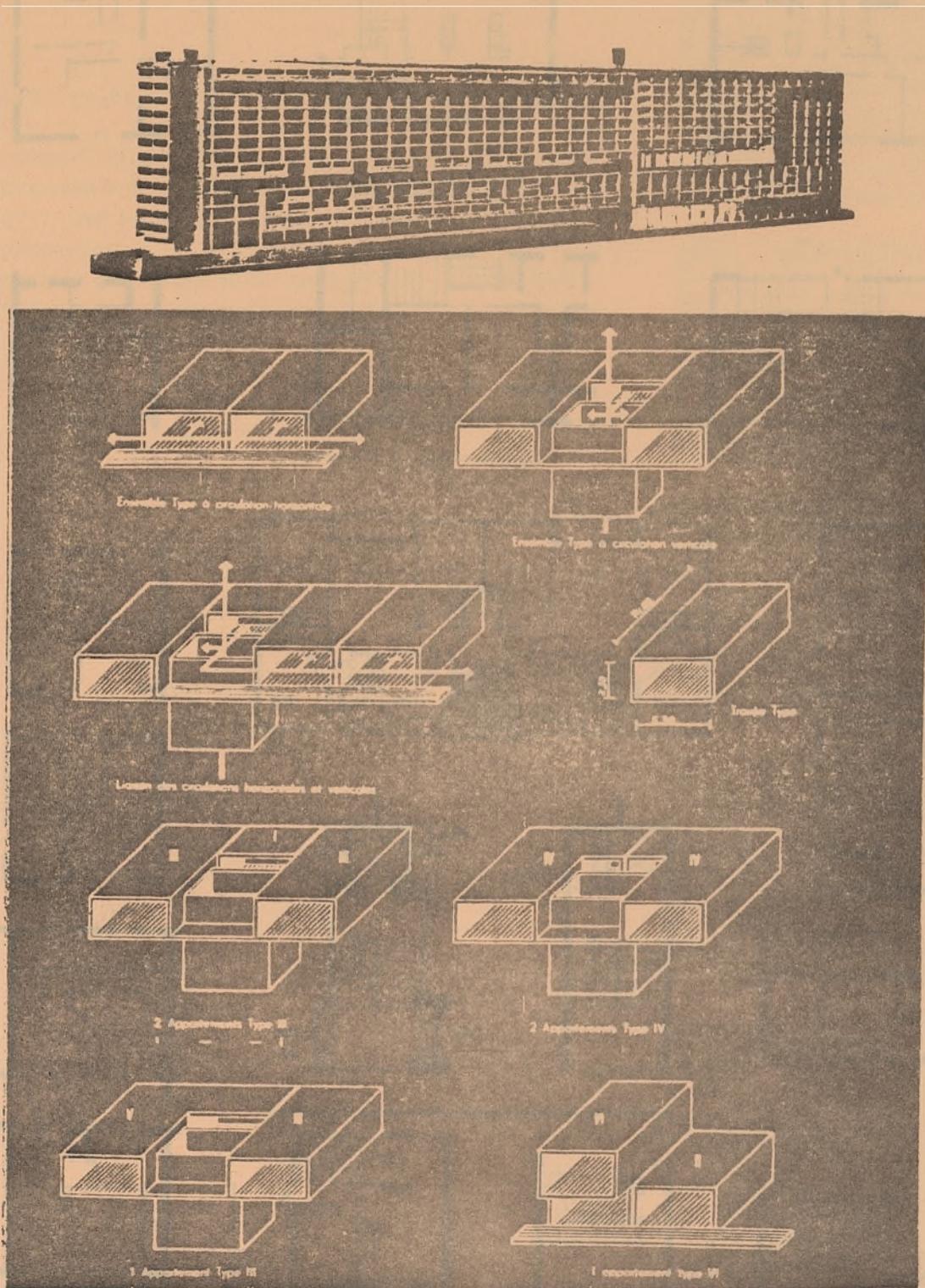


1



2

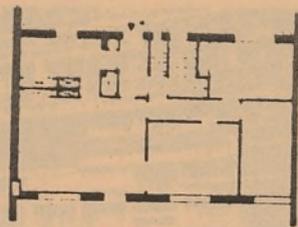
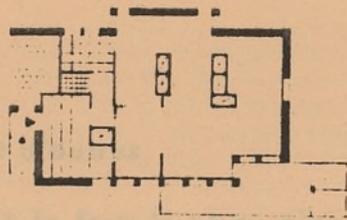
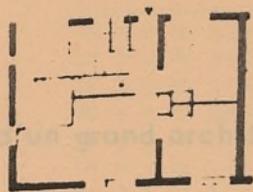
Le jeu de construction : (1) Le travail architectural se ramène à un jeu de construction de volumes. Le cube dans la main est l'image des modèles réduits où chaque élément est une totalité dont la conception a échappé à l'architecte (2) Il représente aussi la transformation du logement en objet manipulable par les architectes (le duplex de l'unité d'habitation).



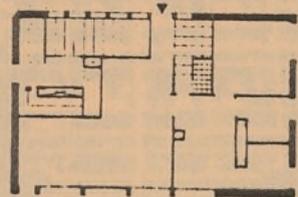
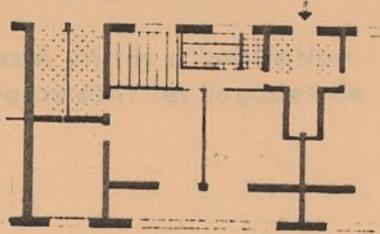
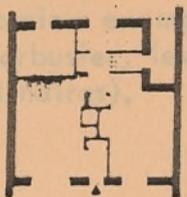
Le travail architectural, un rendement maximum de l'espace et de l'agence.

Les cellules constituent l'élément de base du travail architectural. Il s'agit de rechercher l'arrangement du plan des logements qui s'adaptera le mieux au système constructif, qui répondra aux critères fonctionnels, qui éliminera les "surfaces inutiles" qui permettront par leur répétition systématique le linéaire de la barre.

Chaque architecte aura sa solution de cellules qu'il comparera avec celles de ses confrères. Il n'y a pas de cellules Zhabov, Bourdieu.

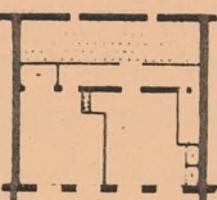
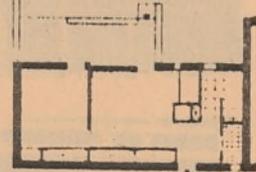
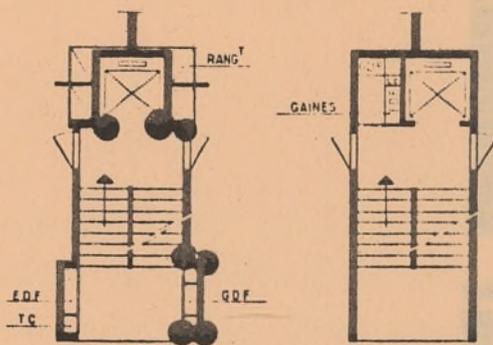
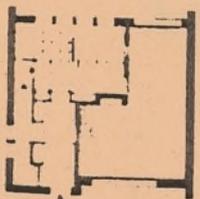
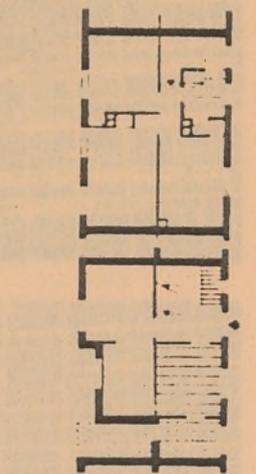
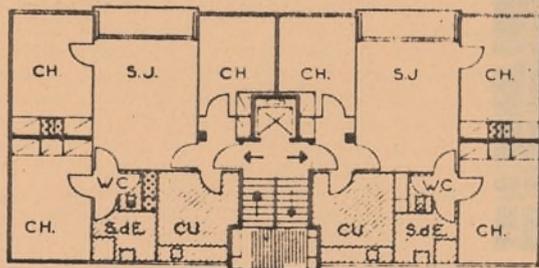
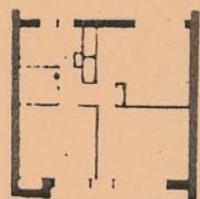


Villiers-sur-Mer et Pleissis-Trévise, F.  
Belp Architecte (p. 12)

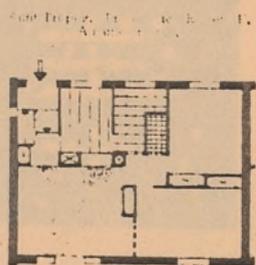
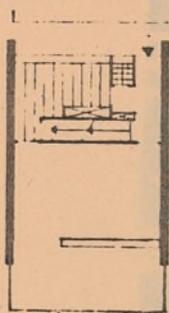
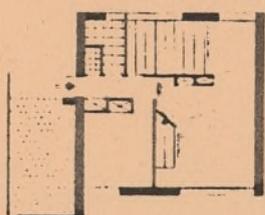
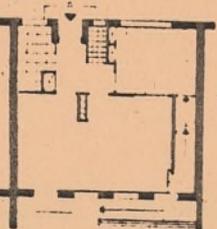


Toulouse, J. et P. Genard Architectes  
(p. 13)

Removal (p. 14)



...améliorer la structure sans modifier sensiblement la distribution...



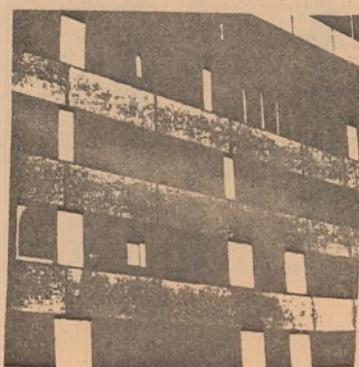
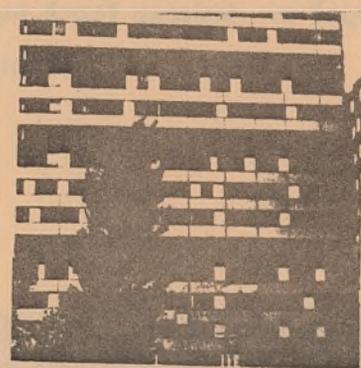
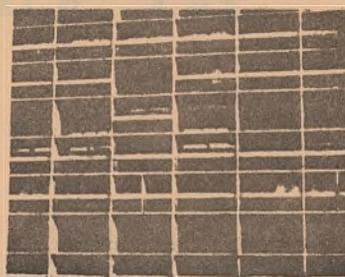
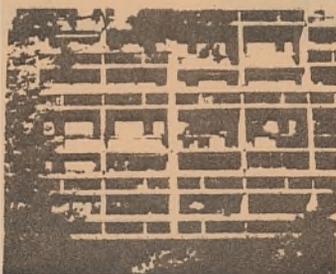
500 Places, J. et P. Genard, F.  
Architectes

Chaque architecte aura sa solution de cellules qu'il reproduira dans chacune de ses opérations. Il n'y a des cellules Zherfuss, Beaudoin.

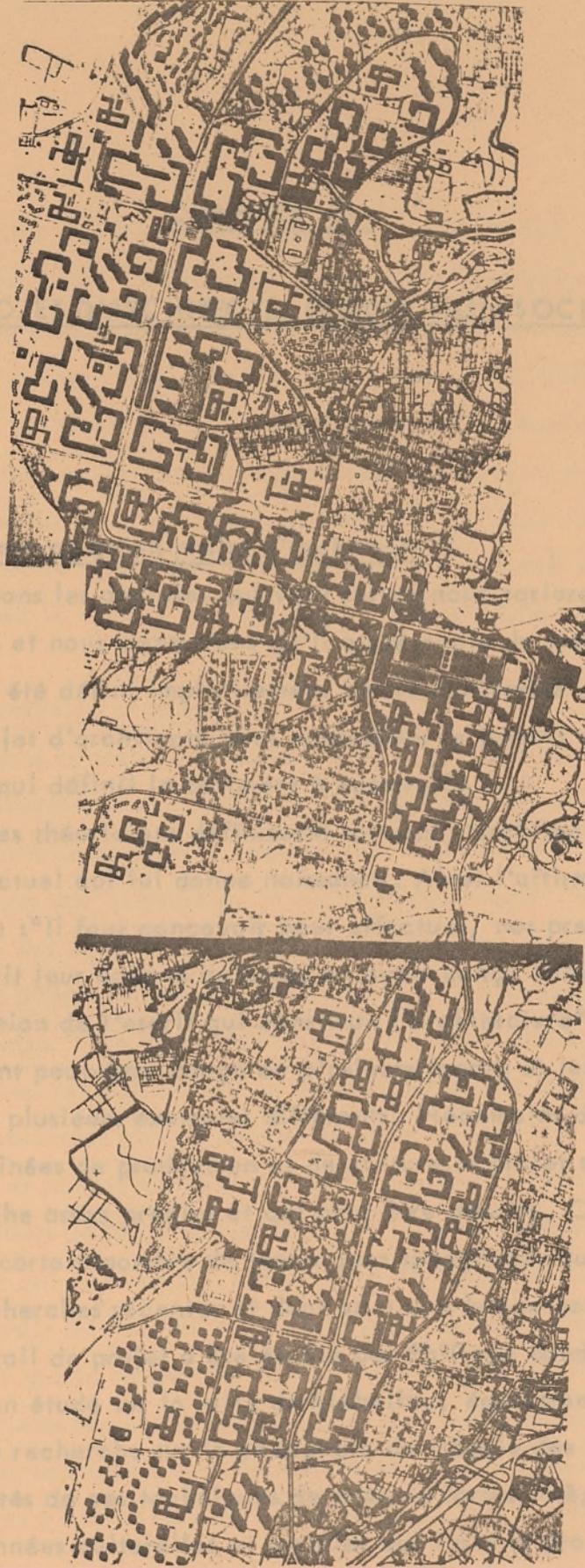
## Façades d'un grand architecte et d'autres

Le même quadrillage s'applique à la façade et au plan masse. Les casiers à bouteille de Le Corbusier s'épurent pour devenir une trame qui reçoit les panneaux préfabriqués identiques.

(Les 4 premiers exemples sont les 4 unités d'habitation de Le Corbusier, les deux suivants sont les façades de ZUP ordinaires).







Le plan masse, partie imposante du travail des agences, et la mise en ordre géométrique de ces éléments indépendamment du contexte.  
ZUP de Lormont - Lenon, Floirac, Fayeton, architectes

### CHAPITRE III

#### LE PROJET D'ARCHITECTE, PRODUCTION SOCIALE

##### 1) Qu'est-ce qu'un projet d'architecte ?

Dans les analyses qui vont suivre, nous parlerons du projet d'architecture et nous montrerons qu'il a été exclu du travail des architectes tel qu'il a été défini implicitement par la commande depuis les années 50. Par projet d'architecte, nous entendrons le travail de conception architecturale qui définit le bâtiment à construire.

Les théoriciens définissent souvent l'architecture par le travail intellectuel qui lui donne naissance. Ainsi l'affirmation célèbre de Boullée : "Il faut concevoir pour effectuer, nos premiers pères n'ont construit leur cabane qu'après en avoir conçu l'image : c'est cette production de l'esprit qui constitue l'architecture". Sans doute le bâtiment peut-être conçu de plusieurs façons et les sociétés nous en offrent plusieurs exemples différents. Néanmoins, dans des conditions déterminées de production et de culture, le projet s'élabore selon une démarche assez précise et qui peut être décrite. Cette démarche s'appuie sur un certain nombre de techniques spécifiques qui ont été analysées par des recherches récentes et dont on a une bonne connaissance aujourd'hui. Le travail de projet a été étudié par Philippe Boudon, en particulier dans son étude sur la ville de Richelieu, également par J. P. Epron dans sa recherche sur la pédagogie de l'Ecole des Beaux-Arts. Certaines modalités de ces techniques de mise en forme intègrent étroitement des données culturelles et sociales qui lient le projet à la société dans laquelle il se conçoit, et ces relations sont non seulement nécessaires

(1) Epron, "Enseigner l'architecture, l'architecture en projet", ...

sur le plan politique (pour obtenir la commande), mais également sur le plan technique (indispensable pour faire pratiquement le projet). Par exemple on ne peut concevoir sans modèles (ce que J.P. Epron appelle le "corpus de référence") et ces modèles font l'objet d'une sélection sociale et idéologique. Leur réunion dans le cadre de la théorie de l'architecture est une représentation des valeurs morales et idéologiques d'une société. C'est pourquoi lorsqu'on critique le caractère "individuel et arbitraire" du projet d'architecte, on renonce en fait à assumer une image de la société que ce projet ne peut manquer de renvoyer.

## 2) La tradition académique

Dans la tradition académique, un système complexe reliait le projet d'architecture à la commande. Ce système incluait l'Académie, lieu de la théorie officielle, admise par l'État et dont les valeurs étaient reconnues par la société. Il incluait également l'enseignement par l'École des Beaux-Arts, maillon essentiel du renouvellement de la théorie officielle par les doctrines qui lui étaient opposées par les professeurs "d'avant-garde" et par leurs étudiants. Ces doctrines étaient peu à peu récupérées par la théorie officielle en attendant d'être à leur tour contestées par de nouvelles générations (1).

Ces débats permanents sur la théorie de l'architecture portent sur la manière de faire le projet et sur les présupposés philosophiques et moraux qui le fondent. Ainsi : "Au XVII<sup>ème</sup>, elle est la représentation du pouvoir du Roi. Et c'est cette mise en scène de la magnificence du pouvoir qui la fonde alors qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle l'architecture opère un repliement. Les idées du siècle des lumières renvoient l'architecture à fonder son savoir sur l'harmonie et les proportions considérées comme les idées d'une raison de l'architecture". De la même manière les textes figures avec lesquels les prix de Rome dessinent leurs plans. Ce qui n'est pas convenable, c'est que les architectes parlent de composition, ...

(1) Epron, "Enseigner l'architecture, l'architecture en projet",

moyens d'assurer le bien-être et la santé de tous. Ce qui est en cause théoriques de Durand, ou plus tard de Labrouste et de Viollet-le-Duc sont les bases du renouvellement des théories à travers des débats, quelquefois acharnés, qui opposent les architectes entre eux. L'enjeu de ces débats est bien la maîtrise de la commande et de la fonction de coordination des métiers du bâtiment par les architectes. Mais ce sont des débats sur le projet et ce qui le fonde qui tiennent lieu de stratégie d'insertion sociale. L'Académie débat du beau objectif ou du beau arbitraire, de savoir si l'architecture est de toute éternité ou un produit de la civilisation mais ces sujets en apparence futiles sont en réalité la recherche inquiète et permanente d'une légitimité morale de l'acte architectural qui puisse fonder l'insertion professionnelle des architectes.

Le système s'est dissout dans l'effort d'adaptation des architectes à la civilisation industrielle. L'Etat protecteur des arts n'était plus représentatif de la société en mouvement que l'industrie naissante exigeait. La mise en cause du système n'a pas porté d'abord sur le contenu politique de la démarche académique mais sur une critique "artistique" ("académique" est devenu une injure de critique d'art). Mais l'organisation subtile qui liait la commande publique, l'insertion professionnelle des architectes, les institutions qui les réglaient, l'enseignement et la formation qui leur étaient associés, n'ont jamais été consciemment mises en cause en tant que telles. Les critiques les plus violentes du mouvement moderne contre l'académisme ont été non pas une critique esthétique mais une critique contre l'esthétique elle-même.

### 3) Le mouvement moderne et l'occultation du projet

Le Corbusier se moque de l'Ecole des Beaux-Arts, des axes et des figures avec lesquels les prix de Rome dessinent leurs plans. Ce qui n'est pas convenable, c'est que les architectes parlent de composition, d'axes, de modèles (à l'époque, d'architecture classique), tout un discours sur un savoir-faire esthétique appliqué au projet alors qu'il faut parler des

moyens d'assurer le bien-être et la santé de tous. Ce qui est en cause c'est le travail de projet lui-même. Les architectes du mouvement moderne parleront d'autres choses, des fonctions dont il faut à cette époque inventer la formalisation et le découpage, des techniques et de la production des logements qui à travers les thèmes de "l'industrialisation" leur permettra d'accéder au cénacle de la "grande industrie" et de son univers scientifique et technique. Gropius déclare : "La tâche principale de l'architecte est aujourd'hui celle d'un organisateur qui a à confronter tous les problèmes biologiques, sociaux, techniques et plastiques et à en faire la synthèse dans une unité autonome" ("La nouvelle architecture et le Bauhaus"). L'enseignement va se tourner vers l'analyse et la définition de ces problèmes et la recherche de "l'approche la plus directe et la plus nette dans leur résolution" déterminant ainsi le cadre dans lequel devra s'inscrire le travail de l'architecte. Le travail de projet proprement dit sera laissé de côté au profit de l'étude de ce que l'on pourrait appeler les déterminants du projet qui se situent dans deux registres principaux : celui de la fonction et celui de la technique. Paradoxalement cette volonté de réalisme dans la prise en compte du programme et de la technologie s'accompagne d'une dématérialisation du projet dont la démarche devient de plus en plus impalpable.

Alan Colquhoun dans "Typology and design method" relève cette opposition entre, d'un côté ce qu'il appelle un "déterminisme bio-technique", et de l'autre une affirmation du "tout est permis".

Ainsi Le Corbusier décrivant la chapelle de Ronchamp expliquera que "l'architecture n'est pas une affaire d'événements plastiques régents par des formules scolastiques ou académiques, ils sont libres et innombrables". En excluant de leur discours toute référence à la pratique de projet les architectes modernes débouchent sur une défense de l'expression libre. Les événements plastiques "libres et innombrables" régissent le travail architectural "éternellement insondable et par conséquent à jamais fascinant" (Gropius).

Le Corbusier compare alors l'édifice à une bulle de savon "parfaitement harmonieuse si le souffle est bien réparti, bien réglé de l'intérieur". Le mouvement moderne exclut donc le travail de projet de ses discours et ainsi s'amorce une culpabilité des architectes qui se préci-

sera dans les années 60 dans des mises en cause explicites.

#### 4) Les doctrines architecturales contre le projet

On peut distinguer deux approches : un refus de la méthode et de la technique de projet. Une critique portant sur la légitimité sociale du travail de projet. Nous prendrons Alexander et son ouvrage "La synthèse de la forme" comme exemple de la première attitude, les propositions du chercheur Nicholas Habraken comme exemple de la seconde.

##### La critique technique

Alexander, travaillant à Berkeley, propose une méthode nouvelle de conception architecturale. D'une façon générale, il recherche une procédure logique de "synthèse de la forme" à partir d'une mise en ordre des données du programme, adaptée à la conception d'une "bouilloire ou d'une ville". A partir d'une analyse et du traitement informatique de ces données, il produit des schémas regroupés d'une façon logique.

L'intérêt de ces recherches est d'avoir montré les relations complexes qu'entretiennent les divers éléments d'un programme en particulier en terme de cohérence ou de contradictions et d'avoir proposé des outils pour les analyser. Pour l'objectif initial (la synthèse de la forme) ces recherches ont partiellement échoué, au dire d'Alexander lui-même, qui déclare en 1971 abandonner toute recherche méthodologique et informatique sur l'architecture qu'il avait commencée en 1958, devenant bientôt "le plus important théoricien des méthodes de conception" (1).

Mais ces travaux ont fait l'objet d'une grande diffusion et ont influencé durablement les esprits.

Ce qui est remarquable, c'est qu'à propos d'une recherche tout à fait partielle portant sur une phase limitée du processus de conception architecturale, Alexander pense d'abord devoir se lancer dans une violente attaque des architectes comme si elle devait légitimer son propre travail. Ces attaques pourraient faire croire qu'il s'agit d'une alternative aux

...

(1) "Max Jacobson interviews Christopher Alexander", Architectural Design, volume XLII, December, 1971.

méthodes de projet, ce qui est loin d'être le cas, ni dans ses travaux ni après quinze ans de travail d'autres chercheurs.

Sa critique porte d'abord sur le fait que le concepteur utilise l'intuition "qui ne doit inspirer que très peu de confiance", les concepteurs devant la complexité des problèmes "se rabattent sur un agencement formel arbitrairement choisi". Pour préserver cette démarche "arbitraire", les concepteurs refuseraient la logique : "La logique, à l'instar des mathématiques, est l'objet de suspicion de la part des concepteurs". Elle provoque chez eux "anxiété" ou "inquiétude". Suivent des quolibets sur les architectes en tant que personnes. On les compare aux mages des sociétés archaïques, magiciens ou prophètes qui s'opposent au progrès mettant en cause leurs méthodes et leurs privilèges en considérant "le don" comme une capacité humaine remarquable. Leur défaut est aussi (et surtout) d'être des individus ("La résolution intuitive des problèmes de conception est hors de portée des facultés d'appréhension et d'interprétation d'un seul homme"). Il a le défaut supplémentaire d'être éventuellement un artiste : "Il compte de plus en plus sur sa situation d'artiste, sur un vocabulaire d'initié doublé d'un idiome personnel, et sur l'intuition : tous ces éléments le soulagent en effet d'une part du fardeau de la décision, et rendent accommodables et "traitables" ses problèmes de connaissance. Cantonné dans ses propres ressources, incapable de venir à bout de la complexité de l'information qu'il est supposé organiser, il masque son incompetence sous une frénésie d'individualité artistique". Et plus loin : "Les concepteurs enfouissent leurs dons sous d'irresponsables prétentions au génie".

Le résultat est donc déplorable, et Mies van der Rohe a fait la maison Farnworth sans penser à l'économie, ni aux inondations de l'Illinois. Buckminster Fuller a oublié que les coupoles ne pouvaient

...

recevoir de portes, et Le Corbusier ne s'est pas occupé des "commodités élémentaires".

Enfin, "l'académisme", maître mot des doctrines architecturales du mouvement moderne dont les textes d'Alexander marquaient à cette époque à la fois l'accomplissement et la fin. Selon Alexander, la méfiance des architectes actuels serait la même que celle des contemporains des progressistes Lodoli et Laugier au XIXème se réfugiant dans "toute une variété de "manières" et de styles, tels le néo-tudor, le néo-classicisme, la chinoiserie et le néo-gothique". D'ailleurs Alexander, en bon fonctionnaliste, rejette jusqu'aux mots du passé : "Compte tenu des changements conceptuels qui sont en cours, il n'est guère utile de continuer à utiliser pour traiter des problèmes de logement, de mots solidement ancrés dans la culture du passé; ils ne peuvent que nous égarer dans notre recherche actuelle de solutions meilleures: "appartements", "maisons en bandes", "maisons individuelles", "cours", "jardins", "ordures", "places de stationnement", "salle de séjour", "cuisine", "salle-à-manger", "chambre à coucher", "salle-de-bains". Tous ces mots sont chargés d'un lourd passé qui fait surgir dans notre esprit des images hors de propos."

Avec la démarche architecturale, c'est donc enfin l'histoire et la mémoire qu'il faut rejeter et il est significatif qu'elles soient réunies dans cette opprobre. Mais l'important reste que les recherches d'Alexander à cette époque expriment fortement la culpabilité des architectes concernant le projet, culpabilité "technique", désir de rejoindre le monde sécurisant de la conformité au modèle dominant (technologie, informatique, recueils de données, traitement de l'information etc.), mais surtout conformité idéologique en rejetant des qualificatifs mal vus : individu, artiste et finalement injure pourtant typique d'un artiste, académiste.

...

(1) Nicholas Habraken, "Aop noot mies huis", in Consultation Internationale, AREA, 1974.

La démarche d'Alexander est le point culminant du fonctionnalisme qui depuis longtemps tente de fonder la légitimité de la création architecturale. Comme cette légitimité ne peut être que sociale, le fonctionnalisme et la démarche d'Alexander ne doivent pas être analysés comme des méthodes scientifiques mais plutôt comme des tentatives des architectes pour fonder leur statut et s'intégrer à certains modes de pensée contemporains. Tentatives illusoire, car la plus grande part du travail architectural effectif doit être niée. La commande se déplace alors vers d'autres tâches.

Une autre famille de critiques contre le projet d'architecture, développées également dans les années 60, ne portent pas sur la méthode, mais sur la légitimité "sociale" du projet.

#### La critique sociale

Nicholas Habraken dirigeait en 1960 le S.A.R., groupe de recherches architecturales financé par cinq agences importantes des Pays-Bas. Il développe à cette époque, à travers plusieurs ouvrages (1) une théorie architecturale qui allait avoir un grand retentissement.

Habraken analyse l'habitat comme la rencontre de deux domaines, celui de la communauté et celui de l'individu (ou de la famille). A l'origine, ces deux domaines étaient séparés et tous deux intervenaient dans l'habitat. Mais les professions et agents de la "sphère" sociale se sont aujourd'hui emparés aussi de la sphère privée. Ils ont confisqué le pouvoir des habitants. De là découle la monotonie, le caractère inhumain des ensembles d'habitations modernes et aussi les échecs de l'industrialisation du bâtiment.

C'est pourquoi il propose de considérer le logement comme constitué de deux parties : les "supports", terrains artificiels, planchers avec tous les équipements nécessaires (fluides, énergies etc). Ces supports sont du

(1) Nicholas Habraken, "Aap noot mies huis", in Consultation Internationale, AREA, 1974.

domaine de la collectivité et les architectes peuvent les déterminer. Les "unités détachables", composants du logement, partitions, cuisines, salles-de-bains, placards, éléments de façade, sont du domaine de l'individu. Elles se prêtent à l'industrialisation et peuvent être l'objet de la consommation. L'usager doit pouvoir les choisir et les agencer à sa guise. C'est grâce à cette participation que l'habitat peut redevenir harmonieux.

Ces théories ont eu une grande influence. Elles fondaient les recherches sur la flexibilité, l'adaptabilité et la participation, recherches caractéristiques des années 60. Citons pour se limiter à la France : "Recherches pour un habitat personnalisé" de l'atelier 3, "La maison à Meudon" de Jean Prouvé, les recherches des frères Arsène Henry en particulier à Montereau et "Les espaces construits adaptables" de Bernard Kohn et Georges Maurios. D'autres tentatives eurent lieu en Suède (dès 1954) et en Angleterre. Il est impossible de les citer toutes et bientôt il n'y a plus de projets ou de système de construction qui ne prétendent à la flexibilité et l'intervention des habitants.

Le reflux vient, en particulier lorsque les sociologues observent que les usagers ainsi provoqués reproduisent, avec les cloisons mobiles (peu isolantes et fragiles) les seules dispositions possibles dans l'exiguïté des logements modernes. Henry Raymond montre qu'une intervention authentique des habitants n'est pas dans l'arrangement laborieux des fonctions du logement et de son plan qu'ils laissent volontiers aux professionnels, mais dans l'expression plus libre des modes de vie, par une action sur le sens même de la maison. Or la signification des structures architecturales qui servent de cadre à ces expériences sont tellement prévalentes sur toutes actions individuelles que celles-ci risquent de devenir un jeu dérisoire.

D'autres démarches, comme celle de Lucien Kroll qui cherche à faire s'exprimer et à interpréter les intentions des usagers pendant le processus de construction lui-même, semblent plus prometteuses.

(1) Nicholas Habraken, *op. cit.*

### CONCLUSIONS

Mais revenons à Habraken, en recherchant les fondements de sa démarche. Il met en question la légitimité de l'intervention de l'architecte d'un point de vue moral : il est celui qui décide à la place des gens pour ce qui les concerne. Comme Alexander, il leur reproche leur vanité : "Les architectes ont apparemment du mal à se rendre compte que des bâtiments peuvent être construits sans leur concours. Ils ont encore plus de mal à comprendre que, de tout temps, des millions de gens ont été logés sans l'intervention des architectes et que les résultats démontrent que, selon les circonstances de temps et de lieu, il fut obtenu autant d'harmonie que possible entre l'homme et son milieu matériel"(1).

Ainsi est mise en question la légitimité sociale de la conception architecturale. Les architectes sont d'autant plus sensibles à ces critiques qu'ils sont peu assurés de la légitimité des systèmes technocratiques de la commande et de la maîtrise d'ouvrage.

Le décalage entre le système de production des logements et les pratiques des habitants était cruellement ressenti dans les années 60 et les architectes n'étaient pas pressés de le prendre en charge. Les critiques d'Habraken trouvent un terrain favorable et si les architectes acceptent si facilement ses idées, c'est en particulier pour se dégager d'une responsabilité devenue difficile à assumer. Mais le projet d'architecte a servi à cette occasion de bouc émissaire, de telle sorte que les architectes se font appeler aujourd'hui "techniciens sociaux" aux Pays-Bas.

On pourrait aussi rapprocher de ces orientations les recherches de B. Rudolfski sur les "Architectures sans architectes", merveilleux recueil de constructions vernaculaires d'Afrique et d'Asie. Ces constructions sont souvent le fait d'artisans spécialisés, et "l'architecte" est donc cité dans le titre dans le sens restrictif d'architecte "diplômé".

...

(1) Nicholas Habraken, op. cit.

## CONCLUSIONS

### La dissémination architecturale

Si à une rapide rétrospective de la commande publique et du travail architectural dans les années 1945 à 1975, nous avons cru bon d'ajouter un développement sur la position du projet dans les diverses doctrines architecturales, c'est que nous voulions montrer qu'on ne pouvait réduire le problème de cette production architecturale de trente années au poids des contraintes qu'aurait fait peser la commande sur le projet, et qu'on pouvait se poser la question de la connivence entre ces formes de commande de masse et les doctrines architecturales dominantes au même moment. Quelles sont les positions relatives du projet et de la commande ?

La commande prend-elle en compte le projet ? A voir les délais accordés dans les procédures de concours qui se sont succédées tout au long de cette période, ou la part des honoraires affectée au projet, on peut déjà répondre assurément non. Le projet, puisque l'emploi du mot existe toujours, tend à être réduit au projetage, à l'utilisation des techniques de représentation et de dessin qui permettent la mise en forme sensible d'un discours ; d'un programme et son jugement rapide par des non spécialistes. Le projet est coupé de ses bases aussi bien en amont du côté des relations sociales entre commanditaires, qui sont souvent plusieurs, entre commanditaires et usagers, qu'en aval du côté de la coordination des divers corps de métiers qui interviennent dans la construction et avec lesquels se négocient tout à la fois les prix et la qualité des prestations. L'ingénierie vient encore renforcer

...

le cantonnement de l'intervention architecturale dans la représentation. L'architecture devient une sorte de peinture anticipatrice grossière. Ses réalités techniques et sociales de référence sont définies en dehors d'elle. Son témoignage sert éventuellement à les faire modifier, mais elle n'a dessus aucune emprise directe. Mais si le travail architectural se limite à cette réponse à la commande, il ne comporte pas de pratique de projet. Le projet n'est pas seulement figuration des exigences programmatiques, mais réarticulation, transformation à leur propos de références culturelles issues de la tradition architecturale et production de nouvelles significations. Le projet architectural se propose de participer de l'élaboration permanente d'une culture, de sa dissémination.

Il est frappant de constater que tant dans la théorie du mouvement moderne où l'ensemble de la tradition architecturale est brutalement rejeté comme périmé, que dans la pratique de l'ingénierie, le projet architectural qui consiste à insérer une tradition culturelle et professionnelle dans toute construction, se trouve refusé comme risquant de compromettre d'autres projets qui se cachent derrière l'objectivité du programme, et qui sont eux de nature sociale. Car mine de rien, en introduisant dans la construction des références architecturales à d'autres projets sociaux que celui incarné dans cette construction particulière, l'architecte ouvre aux usagers de son bâtiment, à ceux qui le contempleront ou qui y vivront, une ligne de fuite par rapport au projet social unique dont le maître d'ouvrage veut que le bâtiment rende la meilleure expression. La pratique de l'ingénierie, comme les doctrines du mouvement moderne, identifie commande et projet, nie l'existence d'un projet architectural spécifique, ne reconnaît au projet de valeur que directement sociale. Il s'agit de produire le cadre matériel dans lequel se déroulera un mode de vie physiquement représentable, exhaustivement descriptible, du moins dans ses fonctions principales. Le

leurs exigences fonctionnelles grâce à la connaissance superficielle

...

programme tend à s'alourdir, à se préciser pour mieux délimiter l'objet bâti, le circonscrire, s'assurer qu'il n'échappera pas. Mais en fait on donne autant de prises à l'accumulation des références architecturales qu'on accumule d'éléments de complexité dans le programme. L'enjeu devient la maîtrise idéologique du projet. Peut-il être tenu dessus un autre discours que celui du commanditaire ?

De deux choses l'une : ou l'architecte accepte de se faire du commanditaire l'exécutant, le mandataire, et on est ramené aux réalisations affligeantes dont l'exposé a fait l'essentiel de cette étude. Ou l'architecte engage une véritable lutte contre toutes les manoeuvres anti-architecturales qui émaillent le parcours du projet. S'engager dans cette lutte c'est déjà en affirmer l'enjeu et la règle : le projet architectural n'est pas la mise en représentation figurée d'un projet social, mais l'affirmation dans chaque réalisation, au-delà de cette mise en représentation, d'une tradition culturelle par laquelle est rendue présente la diversité des projets sociaux possibles, l'excès de l'humanité sur chacune de ses réalisations contingentes. A ceux qui veulent fournir le cadre du bonheur et borner l'univers de leurs destinataires, l'architecte oppose une ligne de fuite, le projet architectural qui traverse l'ensemble de ses réalisations et qui s'y représente, qui leur interdit de se limiter à la représentation figurée du programme. L'oeuvre architecturale est oeuvre ouverte. La béance entre la commande et le projet ouvre la porte à la projection sur chaque bâtiment concret de la diversité des projets sociaux qui voudront s'y réaliser, s'y exprimer, qui viendront modifier le bâtiment, y inscrire leurs traces.

Une sensibilisation des maîtres d'ouvrage à la culture architecturale peut tendre à renforcer leur tendance à la domination idéologique du projet, leur permettre de donner une expression déjà spatialisée de leurs exigences fonctionnelles grâce à la connaissance superficielle

...

qu'ils auraient acquise. des réponses architecturales les plus courantes. Cette culture architecturale peut amener les maîtres d'ouvrage à se faire leur propre architecture et à établir un ensemble de normes, de références architecturales qui guideraient leurs choix et interdiraient toute autre forme d'expression. C'est la tendance qu'on observe déjà dans la rédaction des plaquettes qui doivent guider et encadrer le travail d'assistance architecturale, et la délivrance du permis de construire. L'ouverture d'un droit ne peut se pratiquer arbitrairement et entraîne nécessairement l'édiction de normes, d'où la reconstitution d'une esthétique centrale et un mode de diffusion de la culture architecturale par répression, tout opposé à la dissémination architecturale que nous voudrions proposer.

Mais cette formation des maîtres d'ouvrage est indispensable au respect du projet architectural. Donner deux jours pour rapporter l'ensemble des dessins tenant compte de telle modification demandée par le maître d'ouvrage, c'est détruire le projet et interdire la fabrication d'un nouveau projet qui remettrait à sa place la modification demandée en la renvoyant aux exigences fonctionnelles, techniques, esthétiques du programme, et en reformant à partir de là le projet intégrant l'ensemble de ces exigences dans le vocabulaire architectural choisi par l'architecte. En deux jours on ne peut se borner matériellement qu'à refaire tous les dessins, à intégrer au bâtiment une verrue sur le nez, verrues qui vont se multiplier dans toute l'histoire du projet, au fur et à mesure que le maître d'ouvrage voudra affirmer son pouvoir d'intervenir directement au niveau du produit, sur l'objet architectural qui ne saurait plus longtemps représenter le projet qui l'a porté. Peut-être un maître d'ouvrage informé de l'économie spécifique du projet archi-

commande publique qui prétend leur offrir des modèles pédagogiques, comme si le passage de l'échelle d'un bâtiment public à celle ...  
bâtiment privé, unifamilial ne devait pas entraîner nécessairement

des modifications du vocabulaire architectural de référence. On tectural, des références utilisées par les architectes, saura mieux en apprécier la portée et le propos, et en tout cas offrir des conditions de travail qui permettent au projet ne serait-ce que d'avoir le temps de se formuler, le temps aussi de se réaliser. La présence de l'architecte sur le chantier dans le passage à l'échelle de la réalité est indispensable à cette réalisation. Les missions partielles normalisées la mettent en danger.

Les années récentes qui, du fait de la raréfaction de la commande, ont vu consacrer plus de temps au travail de projet, ont fait la preuve que cela ne faisait pas de mal, qu'un minimum de temps était indispensable aux études de contexte urbanistique et architectural, à la mise en place du projet par opposition à la fabrication en série d'objets architecturaux à consommer le plus rapidement possible et à jeter après usage (mais on ne peut pas...), à ne pas intégrer à la culture architecturale.

Plus encore que la formation des maîtres d'ouvrage : c'est la formation des architectes qui est en cause dans l'occultation du projet par la commande que nous avons connue ces trente dernières années. Et par formation nous entendons type d'insertion sociale proposé aux jeunes architectes. Lorsque tous les programmes auxquels sont confrontés les étudiants présupposent la commande publique et localisent en celle-ci le seul lieu de la commande architecturale, se ferme le cercle vicieux dans lequel se débat l'architecture en France. 95% de la commande privée, des maisons, des projets dans lesquels la population investit affectivement, personnellement, se réalisent sans architecte. Et c'est par opposition à ces réalisations, dans la méconnaissance de ce qu'elles disent sur les projets qui les portent, que se réalise une commande publique qui prétend leur offrir des modèles pédagogiques, comme si le passage de l'échelle d'un bâtiment public à celle d'un bâtiment privé, unifamilial ne devait pas entraîner nécessairement

...

des modifications du vocabulaire architectural de référence. On s'indigne de voir les gens vouloir se faire des petits châteaux de Versailles, mais c'est pourtant ce qu'on leur propose comme unique référence architecturale, comme harmonie de proportions à maintenir (1). On pourrait dire à la limite que les grands ensembles, c'est Versailles plus des contraintes économiques de misère. On ne serait pas si loin de la vérité et de ce qui dans la formation des architectes les a conduit à produire des grands ensembles à défaut de pouvoir construire Versailles, dans le respect d'une certaine dimension de leur intervention, de certaines proportions, dans un souci de composition qui devait de ce vaste ensemble garder au moins l'échelle. Que l'échelle humaine, habitante, ait disparu de la sorte, peu importe, ce n'était pas la matière de l'intervention architecturale qui devait au contraire l'assujettir à l'échelle monumentale.

Aujourd'hui où les dimensions des programmes sont réduites, où les questions d'échelle sont ouvertes, il y a place pour une nouvelle culture du projet qui se saisisse de n'importe quel bâtiment, aussi modeste soit-il, y recherche les traces d'une culture architecturale, savante ou populaire, portée par les conventions constructives autant que par les livres d'images, y lise l'architecture en projet, aussi ténus soient les signes de sa présence. Ainsi pourront se retisser les fils cassés entre culture architecturale et construction. Mais une telle stratégie du projet suppose une tout autre insertion sociale de l'architecte : il ne s'agit plus de former une élite restreinte spécialisée dans la commande publique mais des "architectes aux pieds nus", sorte d'écrivains publics de l'espace, tenant boutique dans la rue, des archi-

...  
 (1) Le concept de Le Corbusier dans "Vers une architecture": "une maison, un palais".

tectes suffisamment nombreux et dispersés pour être disponibles à toute demande d'insérer un peu d'architecture dans un projet de construction, de faire d'un projet de construction un projet architectural. Stratégie de dissémination architecturale utopique ? Peut-être, mais seule stratégie susceptible de faire retour sur la commande publique, de la décharger du fardeau de devoir former le goût à travers des projets sociaux qui sont autant de projets anti-esthétiques, ne serait-ce que par la dimension de contrôle social qui les submerge. Lorsque la diffusion de l'esthétique cessera d'être une dimension essentielle de la normalisation mais apparaîtra au contraire comme l'ouverture vers d'autres possibles qu'on n'aurait pas entrevus sans l'intervention des spécialistes qui en sont porteurs, la voie sera ouverte à un projet architectural qui articule l'ensemble de ses commandes à l'ensemble des autres déterminants de ses actes. La sélection des jeunes architectes, le renfermement du désir d'architecture dans les limites tracées par l'assujettissement du projet à la commande et pratiquement à la seule commande publique, fermeraient la voie à un renouvellement. Ce renouvellement interviendra obligatoirement dès lors que les architectes devront s'inventer un nouveau type d'insertion sociale et rechercher ce qui les fait spécifiquement architectes par rapport à tout autre type de travailleur social et de travailleur de la construction.

Anne Querrien

L'architecture moderne comme tradition

Nous discernons dans les recherches architecturales concernant différentes époques une règle constante : l'architecture est l'interprétation pour une situation sociale particulière, pour un site naturel ou urbain particulier de modèles architecturaux, objets d'un consensus social. Ces "modèles" peuvent être de "grands exemples" admirés à une certaine époque (longtemps l'architecture grecque, l'architecture romaine et même égyptienne, puis l'architecture gothique pour les rationalistes). Les révolutions architecturales modifient justement

...

(1) J.P Epron, op. cit

ou de la musique. L'avant-garde est une conception essentiellement héroïque de l'art. L'individu (nécessairement génial) se révolte contre ces exemples de référence, que J.P. Epron appelle le "corpus de référence". Et c'est bien à une modification du "corpus de référence" qu'invite Le Corbusier en montrant en 1925 les paquebots et les silos à grains ou encore Sainte-Marie de Cosmédin à Rome dans "Vers une architecture". Le rôle de l'Académie, fondée au XVII<sup>ème</sup> siècle, était de témoigner, au nom de l'Etat, du consensus social sur une théorie de l'architecture dont le corpus est un élément important. Il est vrai que ce consensus s'efface pendant des périodes relativement courtes où ces modèles se transforment, se réajustent en fonction de modifications profondes de l'idéologie et des pratiques culturelles des sociétés et ceci d'une façon plus ou moins radicale (1). L'apparition du mouvement moderne au début de ce siècle a constitué une crise radicale des modèles et des théories de l'architecture, débordant largement les mécanismes d'adaptation et d'ajustement mis en place depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle avec la tradition académique et l'intégration successive des doctrines naturalistes, rationalistes etc. Mais cette crise récente ne remet pas en cause cette relation parfois mouvementée mais toujours vérifiée en dernière analyse entre l'architecture et la société dans laquelle elle se développe.

La révolution du mouvement moderne a modifié les fondements de l'architecture, prônant la prépondérance de la fonction et de la technique, et une esthétique de référence, basée sur l'articulation des volumes et des espaces, éliminant l'ornement et le symbolisme.

Mais ce sont les procédures mêmes du changement qui étaient nouvelles. Ce n'est plus une partie de l'establishment architectural qui se révolte contre la théorie officielle. Il s'agit plutôt d'une classe nouvelle, tout à fait extérieure au système, l'"avant-garde" des artistes révolutionnaires, à l'image des bouleversements de la peinture

...

(1) J.P. Epron, op. cit

ou de la musique. L'avant-garde est une conception essentiellement héroïque de l'art. L'individu (nécessairement génial) se révolte contre l'art officiel sur un plan esthétique et moral. Le mépris de la société et son incompréhension viennent plutôt démontrer l'originalité absolue de la nouvelle pensée et paradoxalement devient le cadre même de son insertion sociale. On peut même observer que la certitude d'avoir raison plus tard, qui fondait les avant-gardes des années 20, tend aujourd'hui à devenir tout à fait secondaire et la marginalité de l'artiste, sa fonction même dans la société (au moins pour la peinture ?).

Il semble que les architectes, au moins sur le plan esthétique, aient surtout retenu ce caractère "héroïque et original" du mouvement moderne, décrit par R. Venturi. On peut caricaturer cette attitude en considérant "la pyramide posée sur sa pointe, peinte en rouge" comme l'archétype du rêve de l'architecte aujourd'hui.

Interrogé par la revue AMC sur la compétence de l'architecte, nous déclarions en 1974 : "La compétence de l'architecte ne fait plus actuellement l'objet d'un consensus, je m'interroge sur les valeurs de l'architecture internationale. Pendant mes études, j'ai appris que l'architecte moderne était un héros, et que son ennemi était l'académisme passéiste. Ces certitudes simples ont dû bientôt être remises en question. C'est un choc de découvrir avec Christopher Alexander, dans le premier numéro de cette revue, que "le public non initié, au lieu d'être reconnaissant aux architectes de ce qu'ils font, considère le débordement des édifices et des villes modernes comme un aspect inévitable et plutôt décourageant d'un phénomène plus vaste qui nous conduit à l'abîme". Contester cette réflexion est possible (quoique difficile) mais il est aussi profitable de chercher à la comprendre.

Il est vrai que, dans la plus grande partie du monde, nos propres valeurs n'ont pas cessé de s'écarter de celles du "public non averti".

...

Nos orientations concernant l'environnement sont devenues bientôt un système autonome de plus en plus éloigné de la sensibilité commune ; de telle sorte que pour préserver ce système en tant qu'éthique, nous avons été conduit à juger l'ensemble de la population comme rétrograde et passéiste, puisque nous détenions la clef de l'avenir et du progrès. On trouverait de nombreux exemples de cette attitude, y compris dans les monuments récents de nos villes. Constatons également que nous avons refusé la maison individuelle jusqu'à ce qu'elle nous soit finalement imposée par nos propres échecs dans l'habitat collectif. Jusqu'à une date récente, nous n'avions pas de ricanement assez cruel pour ridiculiser le mauvais goût des chats en porcelaine et autres accessoires pavillonnaires. Nous avons même tenté d'assumer une fonction de contrôle esthétique du territoire sur la population (ou même sur nos propres confrères) et de remplacer la créativité par la répression culturelle.

Parallèlement, nous avons pris en charge les objectifs les plus discutables du pouvoir économique. Pour le satisfaire, nous n'avons pas hésité à bouleverser le centre même de nos villes, pour y implanter l'architecture internationale la plus terne. Même, ce n'est pas à notre initiative que l'on doit le coup d'arrêt donné récemment à ces massacres : nous l'avons même reçu comme une menace à notre activité. Enfin nous avons participé à la prolifération dans tous les pays, à la périphérie des villes, des ensembles d'habitats les plus mornes de l'histoire."

L'architecte américain R. Venturi dénonce le caractère artificiel de l'architecture actuelle : "La distorsion violente à grande échelle et l'articulation "sensible" à petite échelle ont pour effet d'aboutir à une expression qui, pour nous, est insignifiante et non appropriée,

...

un vaudeville architectural dans lequel pour être progressiste il faut paraître bizarre". La commande publique renforce cette orientation par la nécessité de briller et aussi par l'abstraction sociale du maître d'ouvrage administratif.

Or, il n'y a pas d'architecture possible sans consensus social et celui-ci ne peut s'établir sur le refus des références et l'"innovation" comme système (mis à part le consensus sur l'évidence d'un génie ?).

Le problème est donc aujourd'hui de reconstruire une tradition ou plutôt de la poursuivre si nous savons en discerner les prémisses. Ces prémisses ne peuvent se trouver que dans le mouvement moderne au sens le plus large, incluant les tentatives qui l'ont précédé. Nous ne croyons pas que ce soit cette architecture qui soit refusée aujourd'hui. C'est plutôt l'emploi qu'en a fait le style international, la transformant en formules répétées sans fin, violées de leur contenu et sur lesquelles le travail d'adaptation et de réflexion a cessé de jouer. Pour le style international, le modèle n'est plus un cadre de référence dans lequel s'élabore le projet spécifique, mais un prototype qu'il faut multiplier. Ce qui est rejeté, ce n'est pas le vocabulaire architectural créé par les pionniers de l'architecture moderne, de Mackintosh à Gaudí, de Mallet-Stevens à Alvar Aalto ou de Sullivan à F.L. Wright, c'est l'absence visible du travail de projet, de ce long travail d'adaptation, de transformation propre à chaque situation, et dont le dialogue assure la spécificité.

Sans doute les principes architecturaux ont-ils évolué. Le travail de recherche ne s'est pas interrompu depuis les années 30. Le schématisation des doctrines urbaines a été réévalué. Les idées abstraites sur l'industrialisation ont été infléchies. Le travail le plus fécond des architectes aujourd'hui portant sur la critique et la réévaluation des doctrines du mouvement moderne se résoud finalement dans leurs oeuvres

par un réarrangement créatif (quelquefois irrespectueux) du langage architectural des "grands" architectes modernes. En dehors de cette attitude, il n'y a que mini révolution d'opérette (le "vaudeville" de Venturi) ou nostalgie sans espoir des normes néo-rurales.

La culture architecturale qu'il faut diffuser (et en particulier aux maîtres d'ouvrage) n'est pas une vulgarisation des techniques de la programmation et ensuite de la créativité, c'est la connaissance des oeuvres importantes de l'histoire de l'architecture moderne. Une connaissance même approfondie des mécanismes administratifs en jeu dans la commande publique, rendrait sensible aux responsables administratifs le pouvoir relatif mais certain qu'ils détiennent sur la qualité des constructions publiques. Elle ne leur indiquerait pas comment exercer ce pouvoir. L'histoire montre que la culture architecturale est le lieu essentiel du dialogue entre maîtres d'ouvrage et architectes.

"L'avant-garde" de l'architecture aujourd'hui reprend à son compte le précepte de l'Ecole des Beaux-Arts aux élèves : " N'inventez pas, copiez les beaux exemples".

Bernard HAMBURGER

Nous remercions pour leur aimable collaboration: M. Cézard, Directeur des Archives Modernes et Contemporaines aux Archives Nationales de France, Mme René-Bazin, Conservateur des Archives au Ministère de l'Education, M. d'Orléans, Conservateur de la Cité des Archives Contemporaines de Fontainebleau et Melle Pelletier, documentaliste-archiviste à la Cité des Archives Contemporaines de Fontainebleau.

